

Envoyé en préfecture le 05/07/2021

Reçu en préfecture le 05/07/2021

Affiché le



ID : 079-200041317-20210629-C__72_06_2021-DE

niort agglo

Agglomération du Niortais

Votants : 78

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 21 juin 2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 29 juin 2021

SPORTS - CONVENTION AVEC L'OFFICE DE TOURISME NIORT-MARAIS POITEVIN POUR L'ORGANISATION DE VISITES GUIDÉES NAUTIQUES AU DÉPART DE LA BASE NAUTIQUE DU LIDON À SAINT-HILAIRE-LA-PALUD

Titulaire-s présent-e-s :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Valérie BELY-VOLLAND, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Yann JEZEQUEL, Gérard LABORDERIE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Bastien MARCHIVE, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Noëlle ROUSSEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU.

Titulaire-s absent-e-s ayant donné pouvoir :

Yamina BOUDAHMANI à Yvonne VACKER, Clément COHEN à François BONNET, Cathy Corinne GIRARDIN à François GIBERT, Guillaume JUIN à Aurore NADAL, Lucien-Jean LAHOUSSE à Jérôme BALOGE, Sophia MARC à Jacques BILLY, Rose-Marie NIETO à Dominique SIX, Franck PORTZ à Patricia DOUEZ, Johann SPITZ à Jacques BILLY, Mélina TACHE à Nicolas VIDEAU, Florence VILLES à Bastien MARCHIVE, Lydia ZANATTA à Aurore NADAL.

Titulaire-s absent-e-s suppléé-e-s :

Olivier D'ARAUJO par Claude HAMAIDE.

Titulaire-s absent-e-s :

Christelle CHASSAGNE.

Titulaire-s absent-e-s excusé-e-s :

Annick BAMBERGER, Christine HYPEAU, Richard PAILLOUX.

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Sophie BOUTRIT

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU MARDI 29 JUIN 2021

SPORTS - CONVENTION AVEC L'OFFICE DE TOURISME NIORT-MARAIS POITEVIN POUR L'ORGANISATION DE VISITES GUIDÉES NAUTIQUES AU DÉPART DE LA BASE NAUTIQUE DU LIDON À SAINT-HILAIRE-LA-PALUD

Monsieur **Philippe MAUFFREY**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Dans le cadre des animations estivales déployées sur le territoire communautaire, notamment celles de Niort Plage, la Communauté d'Agglomération du Niortais est autorisée à faciliter l'utilisation de ses infrastructures et installations par l'Office de Tourisme Niort Marais Poitevin Vallée de la Sèvre Niortaise pour assurer, entres autres, l'organisation conjointe de visites guidées en canoë-kayak.

La CAN gère la base nautique du Lidon située à Saint-Hilaire-Palud et y propose chaque été de la location de canoë-kayak pour une pratique libre au fil des parcours fléchés dans le Marais sauvage au départ du Canal du Mignon.

Il est proposé de compléter cette offre par un partenariat avec l'Office du Tourisme. La CAN met à disposition le matériel nautique et les infrastructures disponibles sur la base nautique du Lidon, et l'Office de Tourisme sera chargé de la réalisation de visites guidées en kayak, complétés par les canoës, durant la saison estivale 2021. Ces visites, à raison de 3 jours par semaine, seront encadrées et auront comme fil conducteur la découverte du Marais.

Les recettes seront encaissées par l'Office du Tourisme, dont 20% seront ensuite rétrocédés à la CAN au titre de la mise à disposition des installations.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve la convention de prestation avec l'Office de Tourisme pour l'organisation de visites guidées en canoë-kayak à la base nautique du Lidon ;
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer la convention et les documents afférents.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 78

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Philippe MAUFFREY

Vice-Président Délégué